



Vol de telephone doit-on prendre obligatoirement un avocat

Par **djad**, le **26/08/2019** à **16:56**

Bonjour,

Je suis mère de famille de 50 ans, j'ai mon fils qui passe au tribunal le 6 septembre pour un vol de téléphone ;

L'état lui a transmis un avocat d'office cependant elle lui réclame 600 Euros .

Doit-on prendre malgré tout cette avocat ou pouvons nous faire sans ?

Qand cour t'il ?

J'ai peur car ces mon seul enfant.

Cordialement,

Madame Lamy